

Le Crèchois

Journal municipal du hameau de La Crèche et du Seau



Avril - Mai - Juin

2023

#52

Trimestriel

Le chiffre du Crèchois

12

C'est la 12ème édition des voeux de La Crèche. La première cérémonie a eu lieu en 2010.

Quoi de aujourd'hui 9

Le printemps est le signe du renouveau, la fin de l'hiver et l'arrivée des beaux jours avec la nature qui s'éveille. La Crèche s'éveille également et le printemps sera riche en festivités, et c'est tant mieux ! Notre hameau se porte bien et c'est à vous Crèchoises et Crèchois qu'on le doit. Les associations foisonnent d'idées et l'actualité du hameau est constamment chargée. Continuons ! Venez participer aux activités, venez faire la fête, venez entretenir ce vivre-ensemble cher à nos cœurs. Venez et participez.

Agenda

- 8 avril : chasse aux oeufs de Pâques par le Comité des fêtes
- 13 avril : sortie bowling du Club des aînés
- 15 avril au 2 mai : vacances de printemps
- 4 mai : sortie du club des aînés
- 8 mai : journée rando organisée par le Comité des fêtes
- 8 mai : marché Troc aux plantes organisé par la cabane TROC VERT
- 8 mai : commémoration du 8 mai
- 2 juin : fête des voisins
- 15 juin : repas Plancha du club des aînés
- 1er juillet : fête de l'école organisée par l'Amicale des élèves
- 8 juillet au 3 septembre : vacances scolaires d'été
- 4 septembre : reprise des séances de La Crèche Dynamique
- 9 et 10 septembre : ducasse organisée par le comité des fêtes

UN HAMEAU OÙ IL FAIT BON VIVRE

La Crèche a retrouvé ses voeux

Après deux années sans cérémonie, les Crèchois se retrouvent



En 2010, l'équipe du journal Le Crèchois a préparé la première cérémonie des voeux du hameau. A l'époque, l'objectif était de pouvoir réunir les habitants pour créer du lien, provoquer les rencontres et participer activement au vivre-ensemble. Une cérémonie des voeux permet également une rencontre entre la Municipalité et les Crèchois. Ce fut une première en 2010 et de suite un succès, qui fut étendu aux autres hameaux.

Les Crèchois sont fiers d'avoir lancé l'idée et ils sont toujours fidèles au rendez-vous chaque mois de janvier. Après deux années sans cérémonie, l'impatience était de mise pour 2023. De plus, c'était une première pour Monsieur le Maire et son équipe.

La tradition à La Crèche est d'avoir une cérémonie des voeux pour le hameau et ses habitants, de la part de l'ensemble des associations. C'est l'occasion de faire le point sur l'année écoulée, de partager les moments festifs et l'actualité. Il est important que le hameau se retrouve et les habitants prennent plaisir à se revoir et partager un bon moment en début d'année.

Aussi, la cérémonie est co-organisée par le Comité des fêtes de La Crèche mais c'est au nom de toutes les associations que son président anime la cérémonie. Et, vous le savez, La Crèche est riche d'associations et de groupes.



« Le Crèchois », le journal fait par les Crèchois pour les Crèchois

www.facebook.com/lecrechois

Cérémonie des vœux 2023 sous le signe du renouveau

Quel bavard ! Mais il y a tellement de choses à raconter

Pour résumer succinctement les propos de la presse locale, les vœux de La Crèche ont été trop longs, et ceux d'Outterstenne un peu courts par rapport aux images.

Eh oui, quel bavard ce Benoit Degraeve, président du Comité des fêtes de La Crèche, qui a animé la première partie de la Cérémonie. Mais il y a tellement de choses à raconter, à relater, tant d'événements passés en 2022, tant de festivités qui ont repris ou qui ont eu lieu, dans le hameau. Pendant un peu moins d'une heure, notre «président des fêtes» a relaté l'actualité 2022 du hameau, en prenant soin de n'oublier personne.



Chaque association a présenté son calendrier 2023. D'ailleurs, ce calendrier est au dos de l'invitation de la cérémonie, facile à apposer sur le frigo, de manière à ne pas oublier chaque événement.

En deuxième partie de cérémonie, Monsieur le Maire a présenté les vœux de la Municipalité. Il a chaleureusement remercié Aurélie Costenoble pour son mandat passé de déléguée au hameau de La Crèche et annoncé son remplaçant en la personne de Gilles Devienne, déjà bien connu à La Crèche.

Monsieur le Maire a exposé les projets 2023, comme la mise en LED de l'ensemble de l'éclairage du hameau, qui est pratiquement achevée actuellement. Il est revenu également sur les aménagements cyclables entre Bailleul et La Crèche, à savoir le chemin de Halage et le chemin des Courts-Payeux, qui ne seront pas verrouillés car trop de contraintes pour les riverains et les agriculteurs. A noter que ce circuit fait partie du schéma directeur de la CCFI pour les mobilités actives. Antony Gautier a

décidé de hausser le ton face à la vitesse excessive des chauffards qui empruntent ce chemin des Courts-Payeux. Certains automobilistes au volant de leur bolide s'en donnent à cœur joie: « nous avons voulu posséder des éléments très concrets et avons installé des radars pédagogiques afin qu'ils nous indiquent la vitesse des automobilistes », a indiqué le maire. Et le constat est édifiant : « 60 % des véhicules observés sur une semaine ne respectent pas la limitation à 50 km/h et 5 % dépassent allègrement la vitesse de 100 km/h ». Et le maire a été très clair : « nous allons augmenter les contrôles afin que ceux qui ne respectent pas les règles en vigueur soient verbalisés ». Autre sujet de sécurité routière : « Rendre les trottoirs aux piétons ». La sécurité routière, les excès de vitesse et le stationnement sont des thématiques importantes pour notre maire qui veut continuer à développer ces points. Au printemps, des aménagements du stationnement seront accomplis rue des Ajoncs : « Afin de rendre les trottoirs aux piétons et de diminuer la vitesse des véhicules avec la mise en place de chicanes naturelles par rapport au positionnement des véhicules ». Enfin, Antony Gautier a annoncé la suite du dossier de l'extension du cimetière. Une enquête publique sera lancée cette année.

En troisième partie de soirée, place au verre de l'amitié. C'est un moment également fort de la cérémonie, pour un partage en toute convivialité. Les Crèchois ont plaisir de se voir et de bavarder ensemble. C'est aussi un moment d'échanges avec les élus présents.

Pour compléter les informations de la nouvelle année, Monsieur le Maire a fait une annonce lors de la cérémonie des vœux à Bailleul fin janvier, à savoir la création d'un terrain multisports à La Crèche en 2024. Outterstenne a déjà son city-stade; en 2023, c'est Le Steent'je qui est prévu et c'est tout naturellement La Crèche qui emboîtera le pas ensuite.



Cinéma Plein air cet été

Le cinéma Le Flandria et l'Espace Part'âge Joséphine Baker, et donc la Mairie, renouvellent l'opération Ciné Plein air avec les hameaux.

Étant donné le succès de la première édition (300 spectateurs), La Crèche sera à nouveau cinéphile cet été.

Le schéma sera vraisemblablement identique à 2022, à savoir pique-nique suivi d'une animation, d'un karaoké et le film en final. Le public visé est toujours familial. A suivre ...

Appel est lancé pour le choix du film. N'hésitez pas à faire des propositions au journal Le Crèchois ou au Comité des fêtes qui transmettra.



«Tutto va bene» pour les anciens du hameau

Le Comité des fêtes a invité les aînés pour bien démarrer l'année, à l'italienne !



2023 est l'année de la relance. Le calendrier a repris son rythme et c'est le 15 janvier que les aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes à l'invitation du Comité des fêtes. Comme toutes les années, le Comité a préparé le repas avec un thème et cette fois-ci les aînés ont traversé les Alpes pour visiter l'Italie. En effet, tout le

repas était aux couleurs de la péninsule : spritz, bruschetta, saltimbocca, limoncello, tiramisu. Que du bon pour nos convives et ces derniers ont grandement apprécié le repas. Les chefs cuisiniers ont été vivement félicités. De l'avis de certains, une étoile au prochain Michelin est envisageable ! Et comme toujours

une très bonne ambiance, le plaisir de passer un bon après-midi ensemble et prêts pour l'année prochaine. A noter, le Comité recherche un nom pour ce repas : le terme repas des aînés porte à confusion avec le club des aînés. Avis aux créatifs ...



Les aînés du club toujours très actifs



Reines et rois de l'année : par ici la Galette !

Le Club des Aînés de La Crèche avait programmé ses renouvellements d'adhésion pour 2023 en même temps qu'une Assemblée Générale extraordinaire et ses Meilleurs Vœux à ses membres et futurs membres le 12 janvier dernier dans la salle des Fêtes de La Crèche. Une quarantaine de Créchois s'est donc retrouvée autour des jeux habituels et de nombreuses parts de galettes aux pommes ou à la frangipane. 38 membres ont déjà reçu leur carte de membre actif et le programme annuel des activités pour 2023 : réunion tous les mardis après-midi pour les jeux de société et fête des anniversaires du mois les 3èmes mardis, belote tous les dimanches matin ; concours de belote les 28 janvier et 14 octobre, bowling le 13 avril, sortie découverte en mai, plancha le 15 juin,

"semaine bleue" le 5 octobre, Assemblée Générale le 17 octobre, repas d'automne le 16 novembre.

-Ceci sans compter les invitations du Comité des Fêtes à son repas en janvier, au Carnaval des Hameaux le 18 février, à la journée pédestre du 8 mai, à la Ducasse du 8 au 10 septembre, la commémoration du 11 novembre...

Une brève Assemblée Générale fut consacrée à l'actualisation des Statuts et la confirmation du Bureau élu le 18 octobre dernier. Le vote statua l'entérinement des propositions à l'unanimité des présents. Les huit rois/reines ainsi que les anniversaires du mois furent également mis à l'honneur au cours de cet après-midi festif.



Belote et rebelote : année record pour le concours

70 personnes, soit 17 tables + une demie, ont participé au premier concours de 2023 ce 28 janvier. Une salle presque comble. L'organisation bien maîtrisée par Bernard lui a même permis de jouer avec Christiane qui était sans partenaire mais tenait vraiment à jouer. Une compétition qui s'est déroulée dans une belle ambiance, sympathique et sans aucune anicroche. A chaque tour, les gagnants précédents se rencontrent entre eux.

Une petite restauration (sandwiches et croques) étaient à leur disposition pour reprendre des forces.

Deux équipes ont terminé en tête avec 4 victoires, 8 suivaient avec 3 victoires, 16 avaient gagné 2 parties, 7 totalisaient 1 victoire, enfin 2 équipes avaient respecté la réflexion de Pierre De Coubertin « l'essentiel c'est de participer ! ».

Les six premières équipes ont donc reçu des bons d'achats et chacun des suivants a pu repartir avec son lot de participation, une bouteille de boisson régionale ou un gâteau au choix.

Rendez-vous est déjà pris pour le prochain concours du 14 octobre prochain.



La cabane TROC VERT recrute

Avec le printemps, c'est aussi la cabane TROC VERT qui doit sortir de sa torpeur hivernale. L'équipe actuelle est réduite et il faut recruter pour faire vivre la cabane, pour définir les ambitions de demain et surtout préparer l'année 2023. Mettre en place le troc est l'activité régulière de la cabane, mais c'est le bon moment pour accélérer afin d'organiser des animations autour de la cabane. Un des objectifs est la journée du 8 mai prochain avec le TROC AUX PLANTES. Mais il faut penser à «faire le buzz», à communiquer et mieux nous faire connaître. On pourrait imaginer un partenariat avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul, avec l'association des jardiniers de Bailleul, avec d'autres lieux de trocs et les grainothèques des environs. On pourrait imaginer des conférences à la salle des fêtes de La Crèche autour



de thèmes comme le jardinage, la préservation de la biodiversité, la permaculture, etc.

Bref vous l'avez compris, appel est fait à tous, pour venir faire vivre la cabane TROC VERT, pour donner vos idées et suggestions, pour proposer des animations et participer à ce beau projet commun de notre hameau. Vous pouvez faire remonter vos questions et avis au journal LE CRECHOIS qui transmettra, via benoit.degraeve@gmail.com ou par téléphone au 06.77.55.01.35. Merci d'avance.



Le collectif de la Place des citoyens se réunit régulièrement

Tout le monde du hameau peut y participer



Le collectif de la Place des citoyens s'est réuni le 28 février dernier pour démarrer 2023. Gilles DEVIENNE a été accueilli en tant que adjoint délégué à notre Hameau et Aurélie COSTENOBLE était présente également pour assurer la transition. Nicolas LEFEBVRE, élu et crèchois, était également là, habitué du groupe. Monsieur Cyril FERNAGU, directeur de cabinet du Maire, était venu nous éclairer sur certains sujets et les dossiers en cours. Le collectif apprécie la présence des élus et des représentants de la Mairie qui permettent des échanges directs et constructifs.

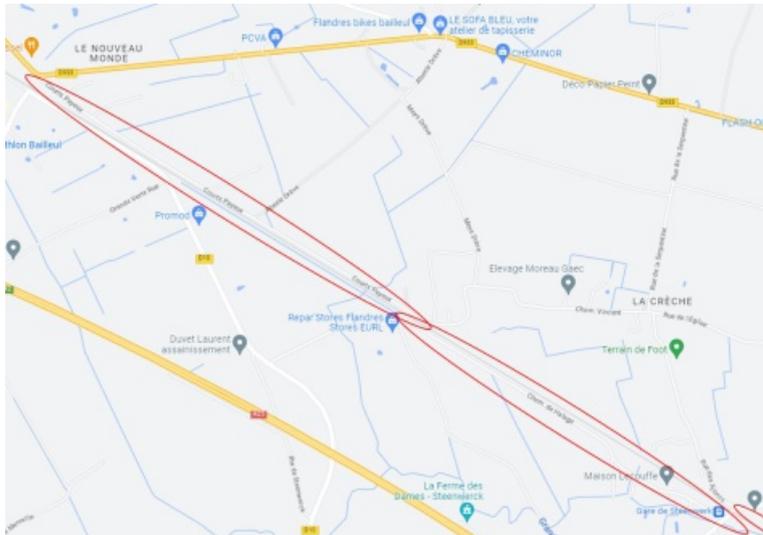
Les travaux de la salle des fêtes ont été terminés début d'année et ils se sont déroulés en respectant le calendrier des réservations de salle. Les associations n'ont pratiquement pas été gênées. C'est un beau bilan sur le déroulé et le rendu de la salle. Il reste quelques points annexes sur les portes qui sont fragiles (porte entrée, porte latérale) et quelques points de maintenance (chauffe-eau, gaz, armoire vaisselle).

Le dossier de la zone gare concerne la CCFI, voire plus, avec le Département et/ou la Région. C'est donc un dossier qui va prendre du temps. Le Collectif rappelle que le projet de la rue des Ajoncs devrait réduire le parking au niveau de la gare, avec un nouveau marquage des places.

Le dossier d'extension du cimetière est parti au tribunal administratif pour le lancement de l'enquête publique, qui doit être exécutée du fait de la proximité d'habitations. Cela va donc prendre du temps et pour l'instant aucune information sur le planning. A noter qu'il « reste encore quelques places » au cimetière.



Chemin du Halage et Courts-Payeux : M. le Maire en a parlé aux vœux, pas de verrous de prévus sur le chemin du Halage, ni sur les Courts-Payeux. Pour rappel, le tronçon le long de la voie ferrée, depuis le Nouveau Monde jusque la gare de Steenwerck est inscrit dans le schéma des aménagements cyclables de la CCFI. Une réunion publique a eu lieu en décembre 2022 avec notamment les riverains concernés. Comme l'avait rappelé M. le maire, l'étude sur ce tronçon a révélé un trafic important et beaucoup de vitesses excessives. La Mairie prévoit des aménagements à base de marquages au sol, bandes rugueuses, ... afin de réduire significativement la vitesse et renforcer la sécurité.



Les travaux de l'école sont presque terminés. Il reste le dernier lot, à savoir la végétalisation de la cour qui devrait prendre fin cet été.

Plusieurs demandes en cours ont été planifiées pour le printemps avec les beaux jours, comme les travaux de la rue des Ajoncs, la finalisation de l'aménagement de l'aire de détente de la salle des fêtes (remettre les jeux qui étaient auparavant face à l'église) + mottes de terre à retravailler. Pour rappel, les travaux prévus de la rue des Ajoncs ont pour objectif de réduire la vitesse de la circulation routière et rendre les trottoirs occupés par le stationnement aux piétons.

Le hameau est pratiquement à 100% full LED, ce qui permet des économies notoires sur l'éclairage, en jouant en particulier sur l'intensité de l'éclairage en fonction de l'heure de la nuit. Le SIECF, Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre, a confirmé qu'il restait quelques points lumineux au Chemin Vincent à traiter. Les travaux sont programmés pour septembre 2023 à priori.

Route du Seau : une pétition pour diminuer la vitesse. La Mairie propose des solutions à base de bande rugueuse, coussins berlinois et rétrécissements, côté carrefour de Le Seau.



Côté gare, une demande de miroir de sécurité avait été faite au niveau du virage, mais ce type de prévention ne se fait plus. La Mairie a répondu qu'elle étudie la possibilité d'y installer un aménagement de sécurité afin de réduire la vitesse avant le virage. A noter que le sentier actuel qui débouche sur la D38 est défini dans le schéma des aménagements cyclables de la CCFI. Il y aura donc peut-être des choses de prévues avec ce dossier.



Chemin Vincent : il reste à finaliser un bout de trottoir au niveau du n°130 de la rue, avec semble-t-il un aménagement végétal, prévu au départ lors des travaux il y a quelques années mais pas terminé.



Prochaine réunion : mardi 23 mai 2023 à 20h salle des fêtes



Le carnaval des hameaux a repris ses marques

Cette année le carnaval a suivi son rythme habituel, c'est à dire le week-end de mardi gras. Aussi, le carnaval des hameaux s'est donc synchronisé sur le samedi 18 février pour réunir les trois hameaux et les carnavaliers de Bailleul pour un carnaval réussi.

Record battu avec plus de 350 repas servis. Le challenge était serré car l'équipe du Comité des fêtes n'était pas complète à cause des vacances scolaires mais le Comité a relevé le défi pour assurer un service de qualité. Néanmoins, les cuistôts se sont rabattus sur un jambon à l'os à la place de la traditionnelle

carbonnade flamande. Promis, l'année prochaine on retrouvera le menu habituel.

Record pour le nombre de repas servis et le carnaval des hameaux a tenu ses promesses à La Crèche. Météo favorable, public présent, les groupes carnavalesques toujours fidèles au rendez-vous. L'Harmonie de Caestre a assuré l'ambiance musicale, dans la salle et sur les cortèges.

Le prince du carnaval de Bailleul 2023 est David Verwaerde, un habitué de La Crèche, puisqu'il officie à l'école Pieter Brughel en tant qu'animateur périscolaire. C'est donc tout naturellement que David s'est prêté aux photos de son fan-club local.

D'autre part, le Comité des fêtes a sorti son char CRAZY CIRCUS pour la dernière fois. En effet, le Comité changera de thème pour 2024 et travaille déjà au choix et à la confection du prochain char. Mais chut, c'est un secret, tradition oblige... **Avis aux amateurs qui souhaitent venir grossir les rangs du char du Comité des fêtes, il faut se manifester auprès des membres du Comité pour se faire coopter.** Rien de compliqué, juste valider que vous partagez les valeurs carnavalesques du Comité.



Retour du calendrier habituel et affluence record au repas



Quelques nouvelles de l'école

Extraits du compte rendu du conseil du 6 mars

Les effectifs de 60 élèves sont répartis dans les trois classes : 27 en cycle 1, 16 en cycle 2 et 17 en cycle 3. 10 élèves du cycle 3 partiront au collège en fin d'année scolaire (juin). Ainsi, à la rentrée de septembre, l'école peut compter sur les 50 enfants restants ainsi que les nouvelles inscriptions.

Côté travaux dans la cour élémentaire (partie nouveau bâtiment), il reste le grillage mitoyen avec le voisin à finaliser. Pour la végétalisation de cette cour, ce sont les services municipaux qui vont s'en occuper. La végétalisation de la cour maternelle est à voir avec le conseil citoyen, en incluant la participation des enfants. Le conseil prévoit d'y créer des carrés potagers et des jardinières. La date de l'inauguration de l'école, version nouvelle cour et nouveau bâtiment, est à prévoir en fonction de la fin des travaux de végétalisation.

Côté pédagogie, les prochaines actions sont :
- participation au programme : «Non au harcèlement»



- labellisation E3D (Ecole en Démarche globale de Développement Durable)
- 27 mars : opération petit déjeuner à l'école avec la Municipalité et l'EPSM
- 11 avril : photo de classe
- 13 juin : voyage de classe, cycles 2 et 3
- 1er juillet : fête de l'école



Annuaire
La Crèche

Composteur à moitié prix

La CCFI et les syndicats de collecte des déchets s'associent et proposent une gamme de composteurs d'extérieur et d'intérieur pour accompagner les habitants du territoire dans la réduction de leurs déchets. En complément, la Mairie de Bailleul participe pour l'achat d'un ou plusieurs composteurs, auprès du seul SMICTOM, à hauteur de 50% du prix payé et dans la limite de 20€ par famille.

Vous souhaitez acheter un composteur (ou plusieurs) ?

- 1- contacter le SMICTOM des Flandres : www.smictomdesflandres.fr ou 03.59.68.40.06 pour faire vos achats
- 2- passez à la Mairie avec la preuve d'achat du SITCOM, un justificatif



d'adresse à Bailleul et un RIB. Le service Finances procédera au remboursement par virement de la somme due.

Merci à Bernard, Marie-Claude et François

Sachant la "passion" de beaucoup des Aînés du Club pour les cartes et particulièrement la belote, ils ont fait don au Club de quantité de jeux, dont certains très anciens. Pour une part, ces jeux anciens comportent même une particularité oubliée, un jeu



de "Lexicon". Celui-ci combine des cartes avec une lettre, et il faut composer des mots.

Pour l'autre part, des jeux tout neuf dont les casinos se séparent puisqu'ils ne répondent plus aux agréments requis. Les anciens (et des plus jeunes aussi) n'ont pas fini de "taper le carton" !



L'actualité locale par Statpier et Walpol : 15 février



Sta : « dis donc, t'as vu, ils changent tous les lampadaires dans La Crèche »
Wa : « ben ouais, c'était prévu, ils mettent des lampes à LED. »
Sta : « ah bon ! Alors en plus, elles t'apportent de l'assistance ? »

Directeur de publication : Cyril Fernagu
Comité de rédaction, photos et distribution : Benoît Degraeve, Martine Druelle, Jean-Pierre Ségard, Jean-Paul Verstavel, Hélène Maillard, Mairie de Bailleul
Informations : benoit.degraeve@gmail.com
 06.77.55.01.35
Impression : Mairie de Bailleul